

220C0878 FR0000039620-FS0244

6 mars 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EUTELSAT COMMUNICATIONS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 mars 2020, complété par un courrier reçu le 5 mars, la société T. Rowe Price Associates, Inc.¹ (100 East Pratt Street, Baltimore, MD 21202, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients dans le cadre de mandats de gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 février 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUTELSAT COMMUNICATONS et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 11 767 140 actions EUTELSAT COMMUNICATONS² représentant autant de droits de vote, soit 5,06% du capital et des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions EUTELSAT COMMUNICATONS sur le marché.

¹ Contrôlée par la société T. Rowe Price Group, Inc. qui ne détient pas de participation ou n'intervient pas pour son compte.

² Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 91 579 actions EUTELSAT COMMUNICATONS pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1^{er} alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

³ Sur la base d'un capital composé de 232 774 635 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.